



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

MAIRIE de CROTS
05200

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 7 avril 2023

Présents : Jean-Pierre GANDOIS, Michèle TETENOIRE, Grégory HAQUETTE, Lionel RAIMBAULT, Isabelle KWIATEK, Gérard VAIANO, Jean-Daniel GUIEU, Emmanuelle STICCHI, Laetitia HAUWELLE, Christine TOUCHE, Etienne BERENGUEL, François LAGIER.

Excusés : Julien BELLINE (Pouvoir à Jean-Daniel GUIEU), Aude BUSSEREAU (pouvoir à Isabelle KWIATEK), Marie LAGIER (pouvoir à Laetitia HAUWELLE).

Absents :

Secrétaire de séance : Michèle TETENOIRE

Ordre du jour :

Finances

- ✓ Vote des Comptes de gestion 2022 (commune, eau, camping, lotissement)
- ✓ Vote des Comptes Administratifs 2022 (commune, eau, camping, lotissement)
- ✓ Affectation des résultats 2022 (commune, eau, camping, lotissement)
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Vote des Budgets primitifs 2023 (commune, eau, camping)
- ✓ Création d'une ludothèque – Plan de financement
- ✓ Tarifs des produits de la régie annexe du camping
- ✓ Remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus
- ✓ Participation FSL

Questions diverses

La séance est ouverte à 19h03

Monsieur le Maire constate le quorum et accueille les participants.

François LAGIER demande la parole et fait une déclaration au nom de son groupe. Suite à la campagne et aux accusations à l'encontre d'Etienne BERENGUEL, il avait été envisagé de démissionner. Après réflexion et discussion avec leurs électeurs, Etienne BERENGUEL et François LAGIER décident finalement de rester siéger en conseil municipal.

01 Vote du Compte de gestion 2022 commune

Michèle TETENOIRE présente la délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal constate que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

02 Vote du Compte de gestion 2022 eau

Grégory HAQUETTE présente la délibération.

François LAGIER trouve invraisemblable que les fuites aient été réparées avec quelques milliers d'euros seulement vu la vétusté du réseau.

A l'unanimité, le conseil municipal constate que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

03 Vote du Compte de gestion 2022 camping

Jean-Daniel GUIEU présente la délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal constate que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

04 Vote du Compte de gestion 2022 lotissement

Laetitia HAUWELLE présente la délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal constate que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

05 Vote du Compte Administratif 2022 – Budget commune

Michèle TETENOIRE présente la délibération.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		141 847,23 €	0,00 €	269 720,09 €	0,00 €	411 567,32 €
Opérations de l'exercice	454 452,36 €	272 808,98 €	1 444 835,68 €	1 365 848,35 €	1 899 288,04 €	1 638 657,33 €
TOTAUX	454 452,36 €	414 656,21 €	1 444 835,68 €	1 635 568,44 €	1 899 288,04 €	2 050 224,65 €
Résultats de clôture	39 796,15 €	0,00 €	0,00 €	190 732,76 €	0,00 €	150 936,61 €
Restes à réaliser	461 839,52 €	380 093,00 €	0,00 €	0,00 €	461 839,52 €	380 093,00 €
TOTAUX CUMULES	916 291,88 €	794 749,21 €	1 444 835,68 €	1 635 568,44 €	2 361 127,56 €	2 430 317,65 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	121 542,67 €	0,00 €	0,00 €	190 732,76 €	0,00 €	69 90,09 €

Approuvé à l'unanimité

06 Vote du Compte Administratif 2022 – Budget eau

Grégory HAQUETTE présente la délibération.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	74 881,61 €	0,00 €	19 251,53 €	0,00 €	94 133,14 €
Opérations de l'exercice	95 125,87 €	46 189,20 €	170 387,72 €	185 752,49 €	265 513,59 €	231 941,69 €
TOTAUX	95 125,87 €	121 070,81 €	170 387,72 €	205 004,02 €	265 513,59 €	326 074,83 €
Résultats de clôture	0,00 €	25 944,94 €	0,00 €	34 616,30 €	0,00 €	60 561,24 €
Restes à réaliser	33 729,00 €	33 323,60 €	0,00 €	0,00 €	33 729,00 €	33 323,60 €
TOTAUX CUMULES	128 854,87 €	154 394,41 €	170 387,72 €	205 004,02 €	299 242,59 €	93 884,84 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	25 539,54 €	0,00 €	34 616,30 €	0,00 €	60 155,84 €

Approuvé à l'unanimité

07 Vote du Compte Administratif 2022 – Budget camping

Jean-Daniel GUIEU présente la délibération.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	29 084,39 €		0,00 €	83 748,78 €	29 084,39 €	83 748,78 €
Opérations de l'exercice	267 818,05 €	165 508,01 €	265 289,35 €	360 493,36 €	533 107,40 €	526 001,37 €
TOTAUX	296 902,44 €	165 508,01 €	265 289,35 €	444 242,14 €	562 191,79 €	609 750,15 €
Résultats de clôture	-131 394,43 €	0,00 €		178 952,79 €	0,00 €	310 347,22 €
Restes à réaliser	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	311 902,44 €	165 508,01 €	265 289,35 €	444 242,14 €	577 191,79 €	609 750,15 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	-146 394,43 €	0,00 €	0,00 €	178 952,79 €	0,00 €	32 558,36 €

François LAGIER que le résultat est positif du fait du report du paiement du loyer, sinon il aurait été négatif.

Jean-Daniel GUIEU confirme que cette opération avait fait consensus entre les élus.

Approuvé à l'unanimité

08 Vote du Compte Administratif 2022 – Budget lotissement

Laetitia HAUWELLE présente la délibération.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	12 019,60 €	0,00 €	0,00 €	104 858,15 €	12 019,60 €	104 858,15 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	12 019,60 €	16 936,27 €	49 564,00 €	16 936,27 €	61 583,60 €
TOTAUX	12 019,60 €	12 019,60 €	16 936,27 €	154 422,15 €	28 955,87 €	166 441,75 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	137 485,88 €	0,00 €	137 485,88 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	12 019,60 €	12 019,60 €	16 936,27 €	154 422,15 €	28 955,87 €	166 441,75 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	137 485,88 €	0,00 €	137 485,88 €

Approuvé à l'unanimité

09 Affectation des résultats 2022 commune

Michèle TETENOIRE présente la délibération.

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	141 847,23 €		-181 643,38 €	461 839,52 € 380 093,00 €	-81 746,52 €	- 121 542,67 €
FONCT	269 720,09 €	0,00 €	-78 987,33 €	Recettes		190 732,76 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12 /2022						190 732,76 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						121 542,67 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						69 190,09 €
Total affecté au c/ 1068 :						121 542,67 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12 2022						
Déficit à reporter (ligne 002)						0,00 €

Approuvé à l'unanimité

10 Affectation des résultats 2022 eau

Grégory HAQUETTE présente la délibération.

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	74 881,61 €		- 48 936,67 €	33 729,00 € 33 323,60 €	-405,40 €	25 539,54 €
FONCT	19 251,53 €	0,00 €	15 364,77 €	Recettes		34 616,30 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12 /2022						34 616,30 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						34 616,30 €
Total affecté au c/ 1068 :						0,00 €

DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2022	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Approuvé à l'unanimité

11 Affectation des résultats 2022 camping

Jean-Daniel GUIEU présente la délibération.

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-29 084,39 €		-102 310,04 €	15 000,00 €	- 15 000,00 €	-146 394,43 €
				0,00 €		
				Recettes		
FONCT	83 748,78 €	0,00 €	95 204,01 €			178 952,79 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU						178 952,79 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						146 394,43 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						32 558,36 €
Total affecté au c/ 1068 :						146 394,43 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU						
31/12 /2022						
Déficit à reporter (ligne 002)						0,00 €

Approuvé à l'unanimité

12 Affectation des résultats 2022 lotissement

Laetitia HAUWELLE présente la délibération.

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-12 019,60 €		12 019,60 €	Dépenses 0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		
				Recettes		
FONCT	104 858,15 €	0,00 €	32 627,73 €			137 485,88 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU						137 485,88 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						0,00 €
Le conseil municipal acte la dissolution du budget annexe ainsi que l'actif et le passif en découlant.						0,00 €
De fait, le résultat sera reporté dans le budget primitif principal de la commune au 002.						137 485,88 €
Total affecté au c/ 1068 :						0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU						
31/12 /2022						
Déficit à reporter (ligne 002)						0,00 €

Approuvé à l'unanimité

13 Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de reconduire les subventions comme l'année passée. Les élus faisant partie de l'organe dirigeant d'une association concernée ne prennent pas part au vote.

Nom de l'association	Montant alloué
FNACA de Crots	500€
Coopérative scolaire 30€/élèves (base 131 élèves)	3 930€
Prévention routière	50€
Amicale Philatélique et cartophile	500€

ASPEC	500€
Club des Aînés	500€
AMMAC	50€
Chœur du roc	100€
Association Les Vieilles Joyeuses	500€
Association des parents d'élèves	500€
Association Lieutenant de louveterie	500€
Association La Draye	500€
Kung Fu	500€
Total	8 630€

Emmanuelle STICCHI, Michèle TETENOIRE, Lionel RAIMBAULT, Gérard VAIANO et François LAGIER ne prennent pas part au vote. Approuvé à l'unanimité (10 voix).

14 Vote du Budget primitif 2023 commune

Michèle TETENOIRE présente le budget primitif principal de la commune de 2023 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 1 636 038.97 €

Section d'investissement : 1 333 194.84 €

François LAGIER demande en quoi consiste la différence de budget à l'article 752

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit du loyer du camping qui est budgété en 2023 ainsi que le 1/5 de 2022.

Il trouve également à l'article du reversement du personnel des budgets camping et eau que ce montant est important au regard de la saison de 2022. Michèle TETENOIRE répond que les contrats sont signés en amont et qu'il est difficile de revenir dessus ensuite.

Approuvé à l'unanimité

15 Vote du Budget primitif 2023 eau

Grégory HAQUETTE présente le budget annexe de l'eau de 2023 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 222 099.30€

Section d'investissement : 128 137.84€

François LAGIER trouve que le budget n'est pas à la hauteur des enjeux. Celui qui est présenté est dans la continuité des précédents, sans investissement particulier. Il pense également qu'il faut se préparer à des périodes futures difficiles.

Monsieur le Maire répond que la commune est dans l'attente du rendu du schéma directeur de l'eau potable en mai et que c'est lui qui donnera la conduite future à tenir. Le contrôle des points d'incendie a été réalisé la semaine précédente.

Grégory HAQUETTE indique que les grosses fuites ont été réparées à faible coût.

Approuvé à 12 voix pour et 3 contre.

16 Vote du Budget primitif 2023 camping

Jean-Daniel GUIEU présente le budget annexe du camping de 2023 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 490 758.36€

Section d'investissement : 527 594.43€

Il rappelle que sont budgétés les loyers de 2023, le 1/5 de 2022 ainsi que les travaux de la baignade artificielle en investissement essentiellement.

François LAGIER exprime son accord, le chiffre d'affaire est optimiste, espérant que la saison soit bonne. L'enjeu de la baignade sera le contrôle des entrées/sorties.

Jean-Daniel GUIEU indique que les réservations n'ont jamais été aussi hautes et que concernant la baignade, elle sera clôturée. Concernant le contrôle d'accès, des éléments sont en réflexion.

Approuvé à l'unanimité

17 Création d'une ludothèque – Plan de financement

Jean-Daniel GUIEU explique que la médiathèque compte 400 adhérents environ qui, pour un grand nombre d'entre eux, sont en demande de l'installation d'une ludothèque.

En effet, on constate que nos lecteurs investissent la médiathèque comme lieu de vie, notamment avec la mise à disposition sur place de quelques jeux qui connaissent un grand succès (puzzle partagé, Scrabble partagé, défi Mastermind contre la bibliothécaire, Kapla).

Ils ne sont plus seulement de passage pour emprunter des ouvrages, ils s'installent, lisent, partagent, échangent et jouent. On sent que la médiathèque devient un lieu de cohésion sociale et d'émancipation personnelle à travers la lecture, les animations et les jeux.

Face à cet engouement, nous avons décidé de centrer nos animations pour l'année 2023 autour d'un fil conducteur commun : Le Jeu et de créer une ludothèque.

Ce projet est estimé 9 165€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental et la DRAC au taux le plus élevé.

Approuvé à l'unanimité

18 **Tarifs des produits de la régie annexe du camping**

Jean-Daniel GUIEU propose les tarifs pour 2023, de la régie de recettes des produits annexes du camping créée en juin 2017 et modifiée en 2022 pour l'ajout d'une épicerie de dépannage. Monsieur le Maire propose également la modification des tarifs postaux.

- Timbre vert : 1,16 €
- Timbre monde : 1,80 €
- Petit déjeuner 5€ (comprenant du café, du thé, du jus d'orange, des viennoiseries ou du pain du beurre et de la confiture, sous forme d'un buffet). Le petit déjeuner sera sur réservation avec un minimum de 5 petits déjeuners par jour et sera applicable uniquement pour la basse et moyenne saison.
- Montant minimum pour les paiements en carte bancaire : 10€

Pour rappel

- **Camping** : Basse saison du 1^{er} Avril au 30 juin 2023
Et du 27 Août au 05 Novembre 2023
- **Locatifs** : Basse saison du 1^{er} Avril au 10 juin 2023
Et du 17 Septembre au 05 Novembre 2023
Moyenne saison du 11 juin au 30 juin 2023
Et du 27 Août au 16 Septembre 2023
Haute saison : du 1^{er} juillet au 26 Août 2023

	Prix de vente TTC €
petit déjeuner	
café	
café soluble	2,80 €
café moulu	4,70 €
thé	2,90 €
choco poudre	2,60 €
lait en poudre	2,70 €
céréales	4 €
biscuit	1,60 €
condiments	
sel	2,20 €
poivre	2,20 €
Moutarde	2 €
huile olive	3,90 €
vinaigre	4,50 €
autres	
charbon de bois	9,60 €
chips	2,90 €
bonbons	2,70 €
farine	1,70 €
sucre en poudre	2,40 €
petit pot bébé	1,90 €
pâtes	1,50 €
riz	2,60 €
conserves	
macédoine	2,00 €
haricots verts	2,50 €
ravioli	3.10 €

	Prix de vente TTC €
hygiène	
serviette hygiénique	2,50 €
tampons	3,80 €
brosse à dents	
enfant	2,30 €
adulte	2,30 €
dentifrice	
enfant	1,80 €
adulte	1,80 €
gel douche	
enfant	2,20 €
femme	2,20 €
homme	2,20 €
shampooing	2,60 €
gel bébé	2,90 €
entretien	
liquide vaisselle	2,50 €
éponges	2,00 €
torchonx2	4 €
produits locaux	
confiture	11,00 €
miel	19,30 €
pâté	3,80 €
boissons	
soda	2 €
Eau plate	1 €
Eau pétillante	1 €

Approuvé à l'unanimité

19 Remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus

Michèle TETENOIRE expose que la loi "Engagement et proximité" a rendu obligatoire le remboursement à l' élu municipal par la commune de ses frais de garde d' enfants ou d' assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d' une aide personnelle à son domicile. L' objectif est de lui permettre d' assister plus facilement aux réunions liées à l' exercice de son mandat. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, le remboursement auquel a procédé la commune est compensé par l' État.

Monsieur le Maire propose les éléments suivants :

Article 1^{er} : de fixer comme suit les pièces à fournir par ses membres pour le remboursement de leurs frais et ceci afin de permettre à la commune d' exercer un contrôle, notamment vérifier que la somme de toutes les aides financières et de tout crédit ou réduction d' impôt dont l' élu bénéficie par ailleurs, ainsi que du remboursement de la commune, n' excède pas le montant de la prestation effectuée.

Les pièces à produire sont les suivantes :

Objet :	Pièces justificatives à produire :
De s'assurer que la garde dont le remboursement est demandé concerne bien des enfants de moins de 16 ans, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes ayant besoin d' une aide personnelle dont la garde par les membres du conseil municipal à leur domicile est empêchée par la participation à une des réunions obligatoires, par le biais de pièces justificatives	Copie du livret de famille Copie carte d'invalidité Certificat médical Toute autre pièce utile
De s'assurer du caractère régulier et déclaré de la prestation des personnes physiques ou morales intervenant, sur la base des pièces justificatives fournies	Copie des décomptes certifiés exacts
De s'assurer que la garde ou l'assistance a eu lieu au moment de la tenue de l' une de ces réunions	Attestation délivrée par le prestataire ou intervenant précisant la date et les heures de la garde ou de l'assistance ainsi que son coût facturé
De s'assurer, à l' appui d' une déclaration sur l' honneur signée de l' élu, du caractère subsidiaire du remboursement : son montant ne peut excéder le reste à charge réel. Le remboursement fait l' objet d' un plafond légal : il ne peut pas dépasser le montant du SMIC horaire en vigueur.	Copie des décomptes certifiés exacts Déclaration écrite sur l' honneur, datée et signée Copie de l' avis d' imposition ou de non-imposition

Etienne BERENGUEL demande si on a une idée du coût pour 2023.

Monsieur le Maire répond que ce sera probablement faible vu les conditions d' octroi.

Approuvé à l' unanimité.

20 Participation FSL

Michèle TETENOIRE présente aux membres du Conseil Municipal une demande de participation pour la commune de Crots au Fonds de Solidarité pour le Logement, pour un montant de 440.80€

Approuvé à l' unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle la journée de samedi 15 avril sous l' égide de la Région dans le cadre de l' opération « Nettoyons le sud » pour le nettoyage de la nature. Le rdv est donné à 14h à la passerelle aux oiseaux.

Laetitia HAUWELLE complète en disant que les gants sont fournis et une collation offerte à l' issue.

Les enfants sont bienvenus et il est conseillé d' amener des ustensiles pour creuser la terre et y ramasser des petits objets en plastique.

L' ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h21

La secrétaire de séance, Michèle TETENOIRE

Le Maire, Jean-Pierre GANDOIS.